BTSA génie des équipements agricoles

BTSA GDEA (2e année en apprentissage)

Certifiante | Contrat appr.

Réf. : 26212517F — Mise à jour : 27 octobre 2026

Organisme responsable : **CFA ECB**

Présentation de la formation

Objectifs

Le technicien supérieur en GDEA est un spécialiste des équipements et des installations de production agricole. Il connaît les matériels mécaniques classiques pour la culture ou l'élevage (appareils de traction, véhicules agricoles, installations de traite) ainsi que les bâtiments actuels d'élevage, les serres et les dispositifs de conditionnement d'air et de chauffage. Il maîtrise l'utilisation des équipements d'entretien de l'espace rural et des machines et matériels de transformation des produits agricoles.
Une part importante de la formation est consacrée à la connaissance technique des agroéquipements et à la maîtrise du langage du technicien (dessins, graphiques). À cela s'ajoutent des enseignements en droit, législation, économie, gestion et négociation commerciale.
Le titulaire du BTSA peut travailler chez un constructeur de matériel en tant que technico-commercial. Il est alors chargé des relations entre l'entreprise et les concessionnaires, des dépôts de matériel, de la démonstration des nouveaux produits Il peut également exercer les fonctions de gestionnaire de parc de matériel, d'inspecteur technique ou de conseiller dans une entreprise de travaux agricoles ou une coopérative d'utilisation de matériel agricole.
Diplôme rénové.

Programme

-

Certifications préparées et métiers visés

Niveau d'entrée	Niveau de sortie
Niveau Bac général, pro ou techno, BP	**Niveau BTS - Bac +2**

Liste des certifications

BTSA génie des équipements agricoles
Code RNCP : 39686

Métiers associés

A1301 — Conseil et assistance technique en agriculture
D1407 — Relation technico-commerciale
I1103 — Supervision d'entretien et gestion de véhicules

Dates et lieux de formation

N° session	Modalité	Lieu	Du	Au
2330357S	Présentiel	Redon	01/09/2027	30/06/2028

Source : GREF Bretagne #26212517F